



## **Les pratiques administratives de l'État. Une histoire des matérialités (fiscalité et justice en Savoie, XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles)**

L'historiographie a publié de nombreux travaux sur le processus de modernisation que l'État piémontais engage dès le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle (Merlin (et al.), 1994 ; Quazza 1957 ; Ricuperati, 1986 ; Symcox, 1983). La politique guerrière savoyarde serait à l'origine de l'impulsion absolutiste réformatrice que Victor-Amédée II initie durant son règne (1675-1730) et qui fut maintenue par son fils Charles-Emmanuel III (1730-1770). Différents secteurs ont été finement étudiés pour soutenir cette thèse. Les réformes auraient affectées l'armée (*Guerre et economica*, 1986 ; Loriga, 1991), l'économie (Alfani, Di Tullio, Mocarelli (dir.), 2012), les structures sociales (Ricuperati, 1986 ; Woolf, 1963), l'éducation (Ricuperati 1973 ; Roggero, 1981), la justice (Viora 1928, 1990 ; Pene Vidari (dir.), 2001), la fiscalité (Borioli, Ferraris, Premoli (dir.), 1985) et surtout l'administration (Ricuperati, 2001 ; Quazza, 1957 ; Merlin (et al.), 1994 ; Carpanetto, Ricuperati, 1987). Dès cette période et jusque dans les années 1780, les États de Savoie font figure d'exception dans le paysage européen (Bianci (dir.), 2008) et cette représentation positive est de surcroît partagée par les contemporains. Or, l'historiographie souligne l'initiative souveraine et politique qui serait à l'origine de cette modernisation. Sans remettre en question cette interprétation verticalisante - qui suggère une forme de passivité des populations affectées par les réformes ainsi que la docilité des « petites-mains » de l'administration - le projet s'intéresse à des processus de transferts plus diffus, relevant des sciences de la nature et qui impactent les nouveaux outils administratifs judiciaires et fiscaux de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, pour mener sa politique internationale, le pouvoir sarde cherche à renforcer son contrôle sur les localités. Une importante réforme de la *fiscalité* est alors menée sous le contrôle de la Chambre des comptes et des intendants (Le Page (dir.), 2011 ; Ricci, 1981 ; Alimento, 2002 ; Borioli, Ferraris, Premoli, 1985). En particulier, entre 1728 et 1738, un immense puzzle cartographique est réalisé sur le Duché de Savoie à des fins fiscales (*Le cadastre*, 1981 ; Meyer (dir.), 2000-2001 ; Bruchet, 1977 ; Guichonnet, 1955). Sont notamment créés des dessins parcellaires du territoire (les mappes), des registres des numéros suivis, des

tablettes, un livre de calcul, etc. Ces outils contribuent à l'élaboration d'un système référentiel cohérent. Pour réaliser les mensurations topographiques de terrain, la table prétorienne (ébauchée dans les années 1610-1620, puis modifiée en 1719 par le mathématicien Giovanni Giacomo Marinoni) sert d'instrument général pour la Savoie. D'une manière générale, les progrès de la cartographie bénéficient de l'utilisation d'instruments de précision tel que le graphomètre et du passage à fin du XVII<sup>e</sup> siècle du plan visuel au plan géométrique (Cadenne, 1981, pp. 38-39 ; Ratcliff, 2011). Le cadastre dresse une vue des propriétés et de l'estimation fiscale afférente, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle répartition de l'assiette de l'impôt foncier (la taille réelle). La politique innovante de ce relevé cadastral est rendue possible par la mise en place d'une administration spécialisée ainsi que par un travail de terrain monumental de mensurations, réalisé par des hommes mobiles (géomètres, arpenteurs) avec la collaboration de délégués élus par les communautés. La carte sarde est le résultat d'une « méthode élaborée graduellement au cours de l'opération, constamment testée et améliorée » (Symcox, 2008, p. 174 ; Perillat 2007). Elle est réalisée sur la base d'observations et de mesures *in situ* (qui ne sont d'ailleurs pas exemptes d'erreurs) par un pouvoir qui cherche à « coder, mettre en chiffres, pour réajuster les statistiques générales d'un territoire et de son peuple » (Vayssière, 1981, p. 8). Les travaux historiques sur cette carte ont permis de saisir de façon détaillée les conditions de sa réalisation et ont fourni des analyses fécondes pour l'histoire matérielle de la fiscalité de l'État de Savoie (Perillat, 2007 ; Meyer, 2000-2001 ; *Le cadastre sarde*, 1981). Ces travaux, qu'il s'agira de mettre en lien avec d'autres études menées sur les réformes des États européens, comme ceux concernant la monarchie française au XVII<sup>e</sup> siècle (Brian, 1994), questionnent les pratiques de mises en écriture, en dessin, en chiffres et permettent de saisir les processus d'objectivation des acteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La façon dont ce tableau fiscal est formalisé administrativement (la mise en mots et en dessins) s'inscrit dans une logique scripturale et spatiale particulière (Jacob, 1992 ; Harley, Woodward (ed.), 1987 ; *Cartes et figures de la terre*, 1980 ; Gombrich, 1996).

L'environnement humain, technique ou normatif judiciaire de Savoie n'a pas suscité le même intérêt que celui de la fiscalité de la part des historiens (les analyses matérielles des enregistrements judiciaires sont surtout le fait des historiens médiévistes par exemple : Clanchy, 1993 ; Bertrand (dir.), 2015 ou des historiens de la comptabilité privée : Gleeson-White, 2012). Il n'existe à ce jour aucun travail sur les techniques administratives qui permettent, par exemple, de comprendre finement comment fonctionnent matériellement et humainement différents niveaux juridictionnels et ce malgré les travaux réalisés sur la justice dans le duché de Savoie (Laly, 2012 ; Perillat, 2006). Or, la justice est surtout formalisée par des papiers, des liasses, des registres ou des cahiers. Le cadastre présente un rendu scriptural bien plus

spectaculaire, à l'aune duquel les écritures judiciaires, ces sources usuelles pour le chercheur, font pâle figure. En établissant, entre autres, une histoire matérielle des papiers de justice, le projet vise à comprendre comment ces documents sont produits, ce qu'ils enregistrent, pourquoi ils archivent telle ou telle information et surtout quelle architecture intellectuelle ils dessinent. Il s'agira de saisir les catégories utilisées dans les registres, les modélisations afférentes, les opérations mathématiques ou de conversion qui apparaissent souvent (comme on l'observe dans les archives), en marge dans ces registres. Il faudra saisir les processus de conceptualisation (ou leur absence) qui président à ces enregistrements. Ainsi, la comparaison entre le contexte épistémologique dans lequel est réalisée la cartographie du territoire et celui mis en œuvre dans les techniques d'écriture et de gestion des papiers judiciaires nous semble être une piste fertile, surtout, car ces grilles intellectuelles seront pensées en lien avec les nouvelles méthodes scientifiques qui émergent au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les exigences scientifiques participent d'un contexte épistémologique nouveau (Datson, Park, 1998 ; Khun, 1972 ; Slaughter, 1982 ; McMullin, 1990). Il s'agit désormais d'élaborer des taxinomies, d'établir des certitudes, de mettre en lien des données récoltées, de réfléchir aux procédés de leur validation et d'imposer la méthode inductive grâce aux observations empiriques. Or, au vu des exemples évoqués plus haut à propos de la justice et de l'impôt, le projet postule que la nouvelle épistémologie du savoir scientifique du XVII<sup>e</sup> siècle entre en écho avec les projets de rationalisation de l'administration de l'État de la Savoie. Sans adopter un modèle diffusionniste entre le monde des sciences et l'administration de l'État, il s'agira plutôt de s'intéresser aux conditions de possibilité qui favorisent, dans la gestion de la justice et du fisc, la recherche de la certitude administrative, à des fins de prévisions, de certification, et de probabilité (Shapiro, 1983 ; Schandler (et al.), 1991 ; *Procedure di giustizia*, 1999). La fiscalité et la justice sont des lieux de controverses et d'expression de droits différents. Ainsi par exemple, de nombreux litiges concernent les biens communaux (propriété collective), l'authenticité et la fiabilité des données récoltées par les géomètres, ou, dans le domaine juridique, la discussion sur la nature des preuves judiciaires. Les conflits et les différends (réglés ou non en justice) permettent de saisir l'expression de légitimités contestées (Nicolas, 1981, pp. 31-34). Ces points de tensions nous permettront aussi de saisir les enjeux classificatoires, les formalisations sémantiques et juridiques qui émanent de la puissance publique, des individus, des communautés, ou des justiciables.

Finalement, il faut souligner l'intérêt, de plus en plus marqué au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour l'étude des phénomènes globaux. Cette vision holistique sera la matrice pour penser le mode social, inaugurant les futures sciences humaines et sociales (Perrot, 1992). Ces nouvelles

catégories de perception différentes de celles que les pratiques judiciaires transcrivaient aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui favorisaient le cas particulier et le singulier. Toutefois, ce processus de catégorisation ne s'impose pas verticalement et uniformément à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Tout au long de la période moderne, il y a des superpositions de droits, de procédures, de relations, qui attestent de la permanence d'un contexte épistémologique attentif aux singularités judiciaires ou fiscales, tels les privilèges fiscaux, certains types de procédures utilisées en justice, l'existence de droits spécifiques à des localités (la Valésia), etc. (Laly, 2012 ; Cerutti, 2003 ; Torre, 2007). La société d'Ancien Régime fonctionne sur des logiques coutumières et informelles, génératrices de droits spécifiques. Le pluralisme est l'une de ses caractéristiques (Grossi, 2011). Ces cas particuliers, ces singularités, fiscales ou judiciaires, ne disparaissent pas subitement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils persistent même lorsque des agents de l'État catégorisent ou représentent des réalités fiscales ou judiciaires. L'étude de ces formes d'objectivations spécifiques permet d'échapper à une interprétation du haut vers le bas. La vision macro-historique, verticale, amplifie l'impact de l'autorité politique et ignore trop souvent des pratiques locales spécifiques. Dès lors, nous verrons comment, dans cette société feuilletée par des droits particuliers, les moyens d'enregistrement administratifs standardisés, qui modélisent, ou objectivent les individus, leurs actions, les procédures et les lieux (Brian, 1994), se heurtent à des logiques différentes de gestion des singularités (par exemple l'appauvrissement du vocabulaire classificatoire de l'État par rapport à celui utilisé localement : Guichon, 1985). Les deux niveaux, qu'il ne s'agit pas d'opposer *a priori*, présentent des logiques propres. Il s'agira de voir si elles s'adaptent les unes aux autres, si elles se déploient en parallèle, ou si elles se confrontent.

Ainsi ce projet permettra mesurer combien les pratiques d'administration du fisc et de la justice qui se développent entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles présentent des éléments d'homogénéisation qui ont été favorisés par la révolution scientifique du XVII<sup>e</sup> siècle qui serait une matrice épistémologique de l'État.

Pour des informations complémentaires, Françoise Briegel – [francoise.briegel@unige.ch](mailto:francoise.briegel@unige.ch)

tél. + 41 22 379 79 09

## Références bibliographiques

- Alfani Guido, Di Tullio Matteo, Mocarelli Luca (dir.) (2012), *Storia economica e ambiente italiano (1400-1850)*, Milano, Franco Angeli.
- Alimento Antonella (2002), « Los catastros del siglo XVIII, entre tradición y modernidad », in *CT Castrato*, 46, pp. 17-26.
- (2003), « 'Imiter un projet utile, c'est rendre service à l'État dont on est membre' : la fortune des cadastres italiens dans la France de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », in M. Touzery (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe : l'époque moderne*, Paris, CHEFF, pp. 221-246.
- (2008), *Finanze e amministrazione. Un'inchiesta francese sui catasti nell'Italia del Settecento (1763-1764)*, Firenze, Olschki. 2 vol.
- Andenmatten Bernard, Castelnuovo Guido (2008), « Produzione e conservazione documentarie nel principato sabauda, XIII-XV secolo », *Bullettino dell'Istituto italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 110/1, pp. 279-348.
- Baldasso Renzo (2006), « The Role of Visual Representation in the Scientific Revolution : A Historiographic Inquiry », *Centaurus*, 48, pp. 69-88.
- Barbero Alessandro (2002), *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano (1416-1536)*, Roma-Bari, Ed. Laterza.
- Bert Jean-François (2016 à paraître), *Une histoire des fiches érudites*, Lyon, ENSSIB.
- Bertrand Paul (dir.) (2015), *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire : entre royaume de France et Empire, 1250-1350*, Paris, Pub. de la Sorbonne.
- Bianchi Paola (2002), *Onore e mestiere. Le riforme militari nel Piemonte del Settecento*, Torino, Silvio Zamaroni ed.
- (dir.) (2008), *Il Piemonte come eccezione ? : riflessioni sulla « Piedmontese exception », atti del seminario internazionale, Reggia di Venaria, 30 novembre-1 dicembre 2007*, Torino, Centro studi Piemontesi.
- Blair Ann, Milligan Jennifer (ed.) (2007), *Toward a cultural History of Archives*, *Archival Science*, vol. 7-4.
- Blair Ann (2010), *Too Much to Know : Managing Scholarly Information before the Modern Age*, New Haven, Yale University Press.
- (2004), « Note Taking as an Art of Transmission », *Critical Inquiry*, 31-1, pp. 85-107.
- Borioli Daniele, Ferraris Magda, Premoli Antonio (1985), « La perequazione dei tribuni del Piemonte sabauda e la realizzazione della riforma fiscale nella prima metà del XVIII secolo », *Bollettino storico bibliografico subalpino*, I, pp. 131-211.
- Bourillon Florence, Clergeot Pierre, Vivier Nadine (dir.) 2008, *De l'estime au cadastre en Europe. Les systèmes cadastraux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, IGPDE.
- Brian Eric (1994), *La Mesure de l'État. Administration et géomètres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel.
- Bruchet Max (1977), *Notice sur l'ancien cadastre de Savoie*, Annecy, Archives départementales, [1986].
- Cadenne Ivan (1981), « En campagne », in *Le cadastre sarde de 1730 en Savoie*, Chambéry, Musée Savoisien, pp. 38-67.
- Carpanetto Dino, Ricuperati Giuseppe (1987), *Italy in the Age of Reason (1685-1789)*, London-New York, Longman.
- Cartes et Figures de la Terre*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1980.
- Casana Paloa (2001), « Les décisions du Sénat de Piémont et les récoltes d'Antonino et de Gaspare Antonio Tesaro », in Gian Savino Pene Vidari (dir.), *Les Sénats de la Maison de Savoie (Ancien Régime - Restauration)*, Torino, Giappichelli, pp. 119-132.
- Castelnuovo Guido (2008), « 'Contra morem solitum' : un conflit d'archives savoyard en 1397. Quelques réflexions sur l'écrit, ses pouvoirs et les pouvoirs dans une principauté du bas Moyen Âge », *Estrato da Reti Medievali Rivista*, IX, (<http://www.retimedievali.it>).

- (2014), « Les protocoles des comtes de Savoie, moyens et enjeux du pouvoir princier sur l'écrit (première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle), in Anne Mailloux, Laure Verdon (dir.), *L'enquête en question. De la réalité à la « vérité » dans les modes de gouvernement (Moyen-Age - Temps modernes)*, Paris, CNRS éd., pp. 185-193.
- Cavallo Guglielmo, Chartier Roger (dir.) (1997), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil [1995 pour l'édition italienne].
- Cerutti Simona (2003), *Giustizia sommaria : pratiche e ideali di giustizia in una società di Ancien Régime (Torino XVIII secolo)*, Milano, Giangiaco Feltrinelli Editore.
- Clanchy Michael (1993), *From memory to written record. England 1066-1307*, Cambridge-London, Mass Blackwell, [1979].
- Claus Sylvie (2013), « Le Sénat : une histoire d'archives », in Françoise Briegel, Sylvain Milbach (dir.), *Le Sénat de Savoie : archives, historiographies, perspectives. XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Chambéry, Université de Savoie, pp. 11-47.
- Daston Lorraine (1989), « L'interprétation classique du calcul des probabilités », *Annales ECS*, 44/3, pp. 715-731.
- (1988), *Classical Probability in the Enlightenment*, Princeton, Princeton Un. Press.
- , Park Katharine (1998), *Wonders and the order of Nature. 1150-1750*, New York, Zone Books.
- (2008), « On Scientific Observation », *Isis*, 99-1, pp. 97-110.
- Décultot Elisabeth (dir.) (2003), *Lire, copier, écrire. Les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS éd.
- Desrosières Alain (1993), *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, la Découverte.
- De Vivo Filippo, Guidi Andrea, Silvestri Alessandro (ed.) (2016), *Archival transformations in Early Modern Europe, European History Quarterly*, vol. 46-3.
- Dionisotti Carlo (1881), *Storia della magistratura piemontese*, Torino, Roux e Favale, 2 vol.
- Dolan Claire (dir.) (2005), *Entre justice et justiciables : les auxiliaires de la justice Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Laval, Presses universitaires de Laval.
- Foucault Michel (1966), *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- Gal Stéphane (2012), *Charles-Emmanuel de Savoie, la politique du précipice*, Paris, Payot.
- Genta Enrico (1983), *Senato et senatori di Piemonte nel secolo XVIII*, Torino, Deputazione Subalpina di storia patria.
- Giaume Jean-Marc, Magail Jérôme (dir.) (2006), *Le Comté de Nice. De la Savoie à l'Europe. Identité, mémoire et devenir*, Nice, Serres éd.
- Gille Bertrand (1964), *Les sources statistiques de l'histoire de France. Des enquêtes du XVII<sup>e</sup> siècle à 1780*, Paris, Minard.
- Gleeson-White Jane (2012), *Double entry : how the merchants of Venice created modern finance*, New York, W.W. Norton & Co.
- Gombrich Ernst Hans (1996), *L'Art et l'Illusion, Psychologie de la représentation picturale*, Paris, Gallimard, [1960].
- Grafton Anthony (2003), « Les lieux communs chez les humanistes », in Elisabeth Décultot (dir.), *Lire, copier, écrire. Les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS éd., pp. 31-42.
- (2015), *La page de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Hazan-Louvre Éditions [2012].
- Grossi Paolo (2011), *L'Europe du droit*, Paris, Seuil.
- Guerra ed economia. Spese et guadagni militari nel Piemonte del Seicento* (1986), *Studi Storici*, 27, pp. 382-88.
- Guichon François (1981), « Une question de vocabulaire », in *Le cadastre sarde de 1730 en Savoie*, Chambéry, Musée savoisien, p. 110-127.
- Guichonnet Paul (1955), « Le cadastre savoyard de 1738 et son utilisation pour les recherches d'histoire et de géographie sociales », *Revue de géographie alpine*, 43, pp. 255-298.

- Harley J. Brian, Woodward David (ed.) (1987), *The History of Cartography*, 6 vol., Chicago, the University of Chicago Press.
- Head Randolph C. (ed.) (2010), *Archival Knowledge Cultures in Europe, 1400-1900*, *Archival Science*, 10-3.
- Isis (2015), *Current Bibliography on the History of Science and its cultural influences*.
- Jackson Helen J. (2001), *Marginalia. Readers Writing in Books*, New Haven, Yale University Press.
- Jacob Christian (1992), *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel.
- Julien Marie-Pierre, Rosselin Céline, Warnier Jean-Pierre (2005), *La culture matérielle*, Paris, La Découverte.
- Khun Thomas S. (1972), *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, Paris, [1962 pour l'édition en anglais].
- Klein Joel A., Ragland Evan R. (2014), « Introduction. Analysis and Synthesis in Medieval and Early Modern Europe », *Ambix*, 61-4, pp. 319-326.
- Laly Hervé (2012), *Crime et justice en Savoie. L'élaboration du pacte social. 1559-1750*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lefèvre Wolfgang (ed.) (2004), *The Power of Images in Early Modern Science*, Basel, MIT Press.
- Le cadastre sarde de 1730 en Savoie* (1981), Chambéry, Musée savoisien.
- Le Page Dominique (dir.) (2011), *Contrôler les finances sous l'Ancien Régime : regards d'aujourd'hui sur les Chambres des comptes*, Paris, Open Edition.
- Longhi Andrea (dir.) (2008), *Cadastres et Territoire. Catasti e Territori. L'analyse des archives cadastrales pour l'interprétation du paysage et l'aménagement du territoire*, Firenze, Alinea Editrice.
- Luca Mannori, (dir.) (2001), *Kataster und moderner Staat in Italien, Spanien un Frankreich (18. Jh.)*, *Cadastre et État moderne en Italie, Espagne et France (18<sup>e</sup> s.)*, *Jahrbuch für europäische Verwaltungsgeschichte*, Band 13, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft.
- Mandressi Rafael (2005), « Métamorphoses du commentaire. Projets éditoriaux et formation du savoir anatomique au XVI<sup>e</sup> siècle », *Gesnerus*, 62, pp. 165-185.
- Massabò Ricci Isabella, Carassi Marco (1980), « I catasti piemontesi del XVIII e XIX secolo da strumento di politica fiscale a documento per la conoscenza del territorio », in Enrico Castelnuovo, Marco Rosci (dir), *Cultura figurativa e architettonica negli Stati del Re di Sardegna, 1773-1861*, Stamperia artistica nazionale, Torino, 3 vol., vol. 3, pp. 1189-1221.
- Massabò Ricci Isabella (1981), « Perequazione e catasto in Piemonte nel secolo XVIII », in Carlo Carozzi, Lucio Gambi (dir.), *Città e proprietà immobiliare in Italia negli ultimi due secoli*, Milano, Angeli, pp. 131-152.
- (1980), « Il censimento sabauda delle 'province di nuovo acquisto' », *Annali di Storia Pavese*, 4-5, pp. 99-105.
- McMullin Ernan (1990), « Conceptions of science in the Scientific Revolution », in David C. Lindberg, Robert S. Westman (ed.) *Reappraisals of the Scientific Revolution*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, p. 27-92.
- Merlin Pierpaolo (et al.) (1994), *Il Piemonte sabauda. Stato e territori in età moderna*, Torino, UTET Libreria.
- Meyer Frédéric (dir.) (2000-2001), « *Le cadastre sarde* », *Études savoisiennes, Revue d'histoire et d'archéologie*, n. 9-10.
- Miller Daniel (ed.) (2002), *Material cultures : Why Some Things matter*, London, Routledge.
- Mugnier François (1898-1900-1901), « Les registres des entrées à l'audience du Sénat de Savoie », *Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, « Première partie : octobre 1559 à mai 1629 », t. 37, 1898, p. 353-474 ; « Seconde partie : 1631 au 26 novembre 1792 », t. 39, 1900, p. 3-183 ; « Additions aux registres des entrées du Sénat de Savoie à l'audience », vol. 40, 1901, p. xciii-cxiii.

- Nicolas Jean (1981), « Quand le Duc arpentait ses domaines », in *Le cadastre sarde de 1730 en Savoie*, Chambéry, Musée savoisien.
- (2003), *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Noblesse et bourgeoisie*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, [1978].
- Ortolani Marc, Deharbe Karine (dir.) (2012), *Propriété individuelle et collective dans les États de Savoie*, Nice, Serre éd.
- (2016), *Intendants et Intendance en Europe et dans les États de Savoie. XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*, Nice, Serre éd.
- Panofsky Erwin (1954), *Galileo as a Critic of the Arts*, The Hague, M. Nijhoff.
- Pene Vidari Gian Savino (dir.) (2001), *Les Sénats de la Maison de Savoie. (Ancien Régime -Restauration). I Senati sabaudi fra antico regime e restaurazione*, Torino, Giappichelli.
- Perillat Laurent (2006), *L'apanage de Genevois aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Pouvoirs, institutions, société*, Annecy, Académie Salésienne, 2 vol.
- (2007), « Les cadastres en Savoie au XVII<sup>e</sup> siècle », in Mireille Touzery (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe : l'époque moderne*, Paris, CHEFF, pp. 11-42.
- Perrot Jean-Claude (1991), *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. EHESS,
- Poisson Jean-Paul (1985), *Notaires et sociétés. Travaux d'histoire et de sociologie notariales*, Paris, Economica.
- Porter Theodore M. (1995), *Trust in Numbers : The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton, Princeton University Press.
- Procedura di giustizia* (1999), *Quaderni Storici*, vol. 101.
- Quazza Guido (1957), *Le riforme in Piemonte nella prima metà del Settecento*, Modena, Società tipografica editrice modenese.
- Ratcliff Marc (2011), « Contrôler la ville : les enjeux de la cartographie », in Marc Rarcliff, Laurence-Isaline Stahl Gretsche (dir.), *Mémoires d'instruments. Une histoire des sciences et des savants à Genève 1559-1914*, Genève, S. Hurter, pp. 46-55.
- Reynié Dominique (1992), « Le regard souverain : statistique sociale et raison d'État du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Christian Lazzeri, Dominique Reynié (dir.), *La raison d'État. Politique et rationalité*, Paris, PUF, pp. 43-82.
- Ricuperati Giuseppe (1973), « L'Università di Torino nel Settecento », *Quaderni Storici*, 23, pp. 575-98.
- (1986), « Il riformismo sabauda settecentesco e la Sardegna. Appunti per una discussione », *Studi Storici*, 27-1, pp. 57-92.
- (1987), *Le avventure di uno « stato bien amministrato ». Rappresentazione e realtà nell spazio sabauda tra Ancien Régime e Rivoluzione*, Torino, Tirrenia.
- (2001), *Lo Stato sabauda nel Settecento : dal trionfo delle burocrazie alla crisi d'antico regime*, Torino, UTET Libreria.
- Rigaudière Albert (dir.) (2006), *De l'estime au cadastre en Europe : le Moyen Âge*, Paris, IGPDE.
- Roggero Marina (1981), *Scuola e riforme nello stato sabauda*, Torino, Deputazione subalpina di storia patria.
- Rück Peter (1971), « Die Ordnung der herzoglich savoyischen Archive unter Amadeus VIII (1398-1451) » *Archivalische Zeitschrift*, 67, pp. 11-101, traduit en italien par Sandro D'Andreamatteo, *L'ordinamento degli archivi ducali di Savoia sotto Amedeo VIII (1398-1451)*, Roma, Panetto & Petrelli (1977).
- Schandler James (et al.) (1991), *Questions of evidence. Proof, Practice and Persuasion across the disciplines*, Chicago, University of Chicago Press.
- Shapin Steven, Schaffer Simon (1985), *Leviathan and the Air Pump. Hobbes, Boyle and the Experimental Live*, Princeton, Princeton University Press.
- Shapiro Barbara (1983), *Probability and Certainty in Seventeenth-Century England*, Princeton, Princeton University Press.
- (2000), *Culture of Fact. England 1550-1720*, Ithaca-London, Cornell University Press.

- Slaughter Mary (1982), *Universal Language and Scientific Taxonomy in the seventeenth century*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Soll Jacob (2010), « From Note-Taking to Data Banks : Personal and Institutional Information Management in Early Modern Europe », *Intellectual History Review*, 20-3, pp. 355-375.
- Symcox Geoffrey (2008), *Victor Amédée II. L'absolutisme dans l'État savoyard. 1675-1730*, St-Julien-Chambéry, La Saléviennne société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, [1983 pour l'édition en anglais].
- Teuscher Simon (2010), « Document collections, mobilized regulations, and the making of customary law at the end of the Middle Ages », *Archival Science*, 10, pp. 211-229.
- Tombaccini Villefranque Simonetta (2008), *Répertoire de la sous-série 1B. Sénat de Nice*, Nice, Conseil général des Alpes-Maritimes.
- Torre Angelo (2007), « 'Faire communauté'. Confréries et localité dans une vallée du Piémont (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Annales HSS*, 1, pp. 101-135.
- Townley Corinne, « Liste des magistrats du Sénat et de la Chambre des comptes de Savoie (1559-1848) », Archives départementales de la Savoie.
- Vayssièrre Bruno (1981), « Introduction », *Le cadastre sarde de 1730 en Savoie*, Chambéry, Musée savoisien, pp. 231-233.
- Viora Mario E. (1990), *Consolidazioni e codificazioni. Contributo alla storia delle codificazioni*, Torino, Giappicheli, [1967].
- (1928), *Le costituzioni piemontesi (Leggi e costituzioni di S.M. il Re di Sardegna). 1723, 1729, 1770. Storia esterna della compilazione*, Torino-Milano-Roma, Bocca.
- Woolf Stuart J. (1963), « Studi sulla nobiltà piemontese nell'epoca dell'assolutismo », *Memorie dell'Accademia delle Scienze di Torino*, a. IV, n. 5, Torino, Accademia delle Scienze.